



RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS
MAYENNAISES EN MARCHÉ VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INVITATION

destinée aux élus,
techniciens et
membres de la société
civile

Jeudi 05 octobre
2017
de 10h à 12h30

Salle de loisirs de
Courbeville

Inscription à retourner
avant le 29 septembre

 [bulletin en ligne](#)

 Nombre limité de places

La commune de Courbeville,



en partenariat avec le **SYndicat
Mixte du Bassin de l'Oudon
pour la Lutte contre les
Inondations et les Pollutions
(SYMBOLIP)**

vous invite à échanger sur :

Comment entretenir le cimetière en zéro phyto ?

« La commune s'est engagée depuis 2006 sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

Suite à une formation Certiphyto de notre agent en charge des espaces verts en 2010, une véritable prise de conscience a eu lieu pour l'agent puis le conseil municipal d'un nécessaire changement de pratique, dû au risque pour la santé et aux contraintes importantes (EPI, coût des produits..) liés à l'usage des produits phytosanitaires. Par ailleurs, la mise en œuvre de changement de pratique a été favorisée par la participation d'élus de la commune à des rencontres et des visites de cimetières entretenus sans produit chimique. Ces temps d'échanges et les évolutions réglementaires ont convaincu l'ensemble du conseil municipal que l'on pouvait **entretenir sans phyto sans que le rendu visuel soit négligé.**

Concrètement, nous souhaitons aménager le cimetière comme espace vert et un lieu de promenade. Depuis 2016, nous avons décidé d'enherber les allées principales du cimetière. Nous avons également dans la même période engagé une démarche de reprise des concessions funéraires en état d'abandon. Enfin, la commission cimetière a défini un **règlement intérieur** au cimetière, qui incite notamment les habitants à entretenir eux-mêmes les inter-tombes ou bien de les végétaliser.

En termes de **communication**, dès le début nous avons mis en place des **panneaux au sein du cimetière** pour prévenir du changement pratique. Notre agent passe également fréquemment pour **échanger avec les habitants** et expliquer cette démarche. Nous informons également régulièrement les habitants via notre **bulletin municipal**.

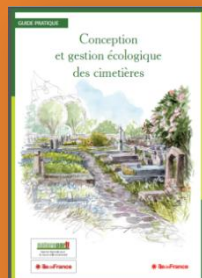
Enfin, ce travail a été récompensé par l'obtention du **1^{er} prix départemental Villes et Villages fleuris** en 2016. »

Jean-Luc Moussu
1^{er} adjoint de Courbeville

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades*.

*Source :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028571536&dateTexte&categorieLien=id>



Guide pratique de l'Agence régionale de la nature et de la biodiversité d'Ile de France

L'objectif de la **gestion différenciée dans un cimetière** consiste à concevoir cet espace comme un **espace jardiné** et faire en sorte que le **végétal** ne soit plus une contrainte mais, au contraire, **un atout pour ce lieu public**, par exemple par l'enherbement des allées, la mise en place de plantes couvre-sol, etc. Dans un contexte où la réglementation relative à l'usage des produits phytosanitaires est de plus en plus contraignante, **les cimetières**, avec les terrains de sports, sont souvent la dernière étape du « zéro phyto » pour les

collectivités. La mise en œuvre d'une gestion différenciée peut ainsi faciliter un entretien sans pesticide.

Toutefois, il reste souvent difficile d'appliquer ce mode de gestion dans les cimetières du fait de la perception des familles vis-à-vis du lieu, mais aussi à cause d'une conception au départ, trop souvent minérale. La **conception nouvelle des cimetières ou de leur extension peut être une opportunité au changement de pratiques**. Enfin, plus qu'ailleurs, la **communication est un outil indispensable** pour accompagner les changements dans les cimetières.

Source : guide pratique – conception et gestion écologique des cimetières, Naturearif, 2015

Au travers de témoignages d'élus, cet atelier traitera des questions suivantes :

- Pourquoi et comment oser le (ré)aménagement de son cimetière ?
- Qu'est-ce que la gestion différenciée des cimetières ?
- Quelles questions se poser pour entretenir un cimetière ?
- Quels sont les exemples d'actions, les retours d'expériences, les conseils à partager ?

Au programme de cette rencontre :

Judi 05 octobre de 10h à 12h30
Salle de loisirs de Courbeville

① Accueil par **Olivier Lebreton**, vice-président du SYMBOLIP

Anouk Niatel, animatrice Bassin versant au SYMBOLIP, présentera des éléments de contexte et les enjeux liés aux cimetières.

🐾 **Jean-Luc Moussu**, 1^{er} adjoint à Courbeville, présentera la démarche mise en place par la commune pour l'entretien de son cimetière.

👁️ Une visite du cimetière ponctuera cet atelier.

🐾 **Echanges avec la salle à partir de témoignages**

- **Gabriel Oreillard**, maire-délégué de Noyseau (49), expliquera les initiatives mises en place par la collectivité.

- **Agathe Lemoine**, animatrice de Phyt'Eau Propre 53, donnera des exemples et des techniques de végétalisation des cimetières.

CONTACT : Thierry Cloteau (administrateur) et Maude Laurent (animatrice) / tél. 02 43 49 10 02

mail : synergies-reseau-collectivites@orange.fr / site Internet : <http://www.reseau-collectivites-53.fr/>

Rencontre co-organisée par :



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Action « Mise en Réseau des collectivités mayennaises en marche vers le développement durable » financée par :

